

SÉANCE DU CONSEIL

Le lundi 18 janvier 2010, à 18 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Période de questions
2. Période d'information
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire et de la séance extraordinaire du 21 décembre 2009

FINANCES

5. Entretien d'équipements informatiques - Contrat
6. Approbation des comptes (Liste 1, analyse des comptes 1; liste 2, analyse des comptes 2; liste des contrats)

GÉNIE

7. Usine de filtration – Automatisation et remplacement de vannes de filtres - Contrat
8. Usine de filtration – Automatisation et remplacement de vannes de filtres – Mandat à consultants
9. Programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées (PRECO) – Réfection des services municipaux du bassin De La Bruère, phase 4

LOISIRS

10. Projet de terrain de soccer synthétique extérieur – Commission scolaire de Saint-Hyacinthe (CP100111, art. 1.10)

RESSOURCES HUMAINES

11. Ressources humaines – Technicien à la paie – Promotion (CP100111, art. 14)
12. Ressources humaines – Robert Bolduc – Contrat (CP100111, art. 15)

URBANISME

13. Plans d'implantation et d'intégration architecturale – Approbations (CP100111, art. 8, points 19.3.1, 19.4.1, 19.5.2 et 19.6.1)
14. Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains – Bacs roulants – Achat regroupé
15. Dérogation mineure – 6220 Laframboise – Approbation (CP091214, art. 8, point 18.12.1)
16. Dérogation mineure – 1285 de Carillon – Approbation (CP091130, art. 8, point 17.15.1)
17. Comité consultatif d'urbanisme – Nominations (CP100111, art. 13)
18. Comité consultatif agricole – Nominations (CP090914, art. 7)
19. Programme Rénovation Québec, phase VII – Participation de la Ville
20. Plan-projet de lotissement – Lot 1 968 502 (boulevard Casavant Ouest) – Approbation (CP090928, art. 4, point 14.8.1)

RÉGLEMENTATION

21. Adoption du règlement numéro 330 modifiant le règlement numéro 3 décrétant la tarification de certains biens, services ou activités dispensés par la Ville de Saint-Hyacinthe (**Dispense**)

22. **DOCUMENTS DÉPOSÉS**

Le Conseil prend acte du dépôt des documents suivants :

- A) Lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire confirmant une aide financière de 3 770 002 \$ s'appliquant à un coût maximal admissible de 5 830 000 \$ au sous-volet 1.1 du *Fonds Chantiers Canada-Québec*, l'aide financière provenant du gouvernement du Québec étant de 1 885 001 \$;
- B) Liste des salariés non permanents embauchés par la Ville de Saint-Hyacinthe (en vertu de l'article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*).

23. Levée de la séance